

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	79 (1950)
Heft:	6-7
Rubrik:	Le Père Grégoire Girard

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Père Grégoire Girard ¹

Lecteur : Ceci est le manuscrit autographe du Père Girard. *Quelques souvenirs de ma vie avec des réflexions. (S'adressant au public)* : Vous plaît-il, bonnes gens, de feuilleter avec nous ces pages jaunies, pour évoquer quelques scènes de la vie douloureuse et bienfaisante du Père Girard ? (*Il place le livre sur un pupitre et commence à lire.*)

Je naquis le 17 décembre 1765 dans une honnête et nombreuse famille. J'avais avant moi des frères et des sœurs et après moi, j'en eus encore davantage. Ma mère, femme spirituelle, vive, tendre et forte nous a tous soignés de sa main et nourris de son lait. La Providence me donna pour patron saint Jean-Baptiste et les Rois Mages : Melchior, Gaspar et Balthazar. (*Entrent de gauche et de droite, saint Jean-Baptiste entouré d'un groupe de bergers qui seront le demi-chœur A, et de l'autre côté les Rois Mages et leurs serviteurs qui seront le demi-chœur B.*)

Avant 1782, la ville de Berthold IV de Zæhringen déjà sauvagement placée sur des rocs et entre des rocs, était environnée de communs incultes. A cette époque villageoise de notre cité, nous tirions nos légumes des environs de Morat. Des femmes les apportaient au marché ou dans les maisons. Certains ménages en avaient une attitrée et le nôtre était du nombre. Notre femme de Morat était déjà sur le retour. Je l'ai encore devant mes yeux et je crois entendre sa voix. (*Passe la femme de Morat avec deux gros paniers de légumes et de fruits.*) A l'extérieur, elle n'avait rien d'engageant, mais elle était mère et elle nous aimait. Tous les samedis nous étions à l'attendre, tout aussi curieux qu'empressés de recevoir de sa main quelques fruits de la saison. (*La femme de Morat distribue des fruits aux enfants groupés autour d'elle.*) Cette bonne femme était réformée. Je ne sais trop qui nous l'avait dit et toute l'idée que nous avions de cette différence, c'est que Marie n'allait pas à la messe comme nous. Ce qui nous intéressait, c'était la bonté maternelle de Marie. Je peux dire que nous la payions d'un sincère retour.

Lecteur : Nous avions, en ce temps-là, un précepteur à la maison. Il était de la campagne et il étudiait au Collège de notre ville. C'était à lui de nous faire réciter notre catéchisme et à nous l'expliquer. Un jour...

Précepteur : De quelle religion êtes-vous ?

Un enfant : (réitant) Je suis de la religion catholique, apostolique et romaine, hors de laquelle il n'y a point de salut.

Précepteur : Avez-vous bien compris mes enfants ? Hors de laquelle il n'y a point de salut. Tous ceux qui ne sont point de notre religion seront damnés, damnés sans exception et sans miséricorde.

Jean : Et la femme de Morat ?

Précepteur : Elle sera damnée.

¹ Evocation de scènes de la vie du Père Girard d'après les textes tirés de *Quelques souvenirs de ma vie* et *Discours de clôture*, donnée à Fribourg à l'occasion des fêtes du centenaire, le 31 mai 1950.

Jean : Pourquoi donc ?

Précepteur : Parce qu'elle n'est pas catholique.

Jean : Je ne veux pas qu'elle soit damnée.

Précepteur : Si vous ne le voulez pas croire, vous serez damné vous-même.

Jean : Cela ne se peut pas.

Précepteur : C'est comme cela, petit raisonner qui voulez en savoir plus que le catéchisme de votre maître.

(La scène du catéchisme se continue muette.)

Lecteur : Ici, le petit garçon de 6 à 7 ans fut obligé de se rendre. Je me tus. Je devins triste. Mais la leçon terminée, je retournais à mes chers joujoux, oubliant l'enfer, la femme de Morat et mon chagrin.

(Les enfants terminent la leçon par une courte prière, puis dansent la ronde des petits soldats.)

Lecteur : Cependant arrive le samedi, la femme de Morat reparaît.

Enfants : (quittant leurs jeux) Bonjour, Marie, bonjour !

Marie : Bonjour mes enfants. Oh, oh ! ne vous bousculez pas. Tout le monde va bien ?

Enfants : Très bien, merci.

Marie : Vous avez été bien sages pendant la semaine ?

Enfants : Oui, Marie.

Marie : Alors, j'ai quelque chose pour vous. François, voilà une belle pomme rouge ; Clara, regarde cette grosse poire et pour toi Jean...

Jean : (s'enfuyant) Non... non !

Marie : Qu'est-ce qu'il y a Jean ? (Jean s'enfuit en courant.) (La mère survenant et prenant l'enfant sur ses genoux)

Mère : Qu'as-tu donc, Jean, qui te désole ?

Jean : Ah ! Maman, cette bonne femme sera damnée.

Mère : Qui t'a dit cela ?

Jean : Le précepteur...

Mère : Le précepteur est un âne. Le bon Dieu ne damne pas les bonnes gens.

Jean : Est-ce vrai maman ?

Mère : Oui, ne pleure pas. (Elle essuie les larmes de Jean avec son tablier. Jean court vers la Moratoise, lui saute au cou pour l'embrasser.)

Marie : Mais, mais, qu'est-ce qu'il y a ?

(Jean saisit les mains de ses frères et sœurs et on tourne une ronde autour de Marie.)

(Marie s'en va, les enfants l'accompagnent en disant, au revoir, Marie, merci Marie, à samedi prochain, etc.)

Jean : (se retournant face au public) Vous êtes des ânes, maman l'a dit.

½ A. Maman l'a dit.

B. Le bon Dieu ne damne pas les bonnes gens.

A. Paroles d'une mère tendrement chérie.

B. Pour l'enfant autorité irréfragable : Maman l'a dit.

A. Le bon Dieu ne damne pas les bonnes gens.

B. Image de la bonté céleste,

A. Vue dans la tendresse maternelle.

B. Maman l'a dit...

A. Le bon Dieu.

B. Les bonnes gens.

A. Tout l'Evangile,

B. Dans ces deux paroles.

A. Le bon Dieu.

B. Les bonnes gens.

Lecteur : Je ne me rappelle pas avoir reçu de leçons de mes aînés, mais je me souviens fort bien en avoir donné à mes cadets. Je savais lire, j'écrivais mal et méchamment et j'avais quelques éléments de calcul. Ma mère tenait à notre instruction et lorsque le précepteur partait en vacances, j'étais chargé d'instruire quelques-uns de mes frères et sœurs.

Précepteur : (présentant sa férule à Jean) Monsieur Jean, je vous confie vos frères et vos sœurs pendant ces deux semaines d'absence. Vous êtes donc chargé de leur faire réciter leur catéchisme, de les faire lire, de veiller à leurs devoirs de copie et de calcul.

Jean : Bien, Monsieur le Précepteur.

Précepteur : Soyez sévère.

Jean : Oui, Monsieur le Précepteur.

Précepteur : Exigez tranquillité, attention et progrès.

Jean : Oui, Monsieur le Précepteur.

Précepteur : Votre mère et moi comptons sur vous, mon enfant. (*Il sort.*)

Jean : (se plaçant derrière le pupitre sur lequel il frappe en criant) :

Allons, au travail. C'est moi qui remplace M. le Précepteur pendant deux semaines.

(Les enfants quittent leurs jeux et viennent, sans hâte, se placer en se bousculant un peu.)

Jean : Silence ! Je vous défends de parler. (*Puis les enfants étant installés*)

Louis et François, prenez vos copies d'écriture, Agnès tu feras ton calcul, vous quatre, vous étudierez votre catéchisme.

(*Jean se promène, férule sous le bras. Dès qu'il a le dos tourné, les écoliers rient et se penchent les uns vers les autres.*)

Jean: Cette copie est mal écrite. A refaire. (*Il efface l'ardoise.*) (*Les fillettes discutent à voix basse, Jean se précipite vers elles.*)

Jean: N'avais-je pas défendu de parler ? Donnez vos mains...

Fillettes: Non, non !

Jean: Donnez vos mains. (*Alors Jean donne un coup de sa férule sur la tête d'une fillette qui hurle ; 5 se lève et part en disant*) :

5: Je vais tout raconter à maman.

Jean: Je te le défends.

Les autres: Nous ne voulons plus aller à ton école. Tu es aussi méchant que M. le Précepteur.

Jean: Je le remplace et je vous punis comme il a l'habitude de le faire.

— Oui, mais tu n'es pas notre précepteur.

— Tu es un méchant frère.

— Nous ne voulons plus travailler avec toi.

— Maman...

— Maman...

— Nous ne voulons plus travailler avec Jean.

Mère: Eh bien, mes enfants, est-ce ainsi que vous faites vos devoirs ?

— Jean est très méchant.

— Il voulait nous donner des coups de règle sur les doigts.

Jean: Elles avaient babillé.

— Il a tout effacé ma copie.

Jean: Elle était mal écrite.

(6) Il m'a donné un grand coup de règle sur la tête. J'ai une bosse.

(3) L'autre jour, il m'a donné une gifle.

(4) Et moi, il m'a tapé sur les doigts. J'ai encore la marque.

— Maman...

— Maman...

— Nous ne voulons plus travailler avec Jean.

Mère: Mes enfants, calmez-vous. Si vous aviez été obéissants et appliqués, tout cela ne serait pas arrivé.

Jean: M. le Précepteur m'a recommandé d'être sévère.

Mère: Jean, il faut surtout être bon et patient avec tes frères et sœurs qui sont tous plus petits que toi et qui doivent apprendre de toi ce qu'ils ne savent pas encore. Reprenez vos places...

(Les enfants: Oh! oh non! ah! alors, etc.)

Mère: Reprenez vos places, je le veux. Dorénavant j'assisterai à votre leçon et vous verrez que tout ira mieux. Vous, mes petits, vous serez plus attentifs, n'est-ce pas ?

Enfants: Oui, maman.

Mère: Et toi, Jean, plus réservé. Et tous s'en trouveront mieux.

(Les enfants reprennent leurs places, la mère prend un tricotage et le berceau du dernier-né et s'installe. Jean reprend sa férule, fait quelques pas, sa mère l'appelle. Et sans rien dire, lui retire la férule de dessous le bras.)

Mère: Tout ira mieux, tu verras.

(Jean fait quelques pas, se penche sur 1, ensuite commence à faire réciter le catéchisme à 5 et à 6.)

Lecteur: Tout alla mieux en effet. J'étais bien loin alors de me douter qu'un jour je remplirais le rôle de ma mère et que sous mes yeux, six à douze enfants, ayant chacun leur petite école, rempliraient le mien dans l'école de notre ville. Si l'on m'avait dit alors qu'un enfant ne peut pas instruire d'autres enfants, j'aurais sans doute dit que je montrais ce que je savais et que mes cadets apprenaient de moi ce qu'ils ne savaient pas encore.

J'avais acquis quelque confiance auprès de ma mère, et elle me donnait souvent la commission de la remplacer, tandis que mes sœurs jouaient avec leurs poupées ou faisaient du filet. Il m'est resté quelques souvenirs utiles pour les fonctions qui m'attendaient dans l'avenir et, ce qui valait mieux encore, j'ai pris pour l'enfant un tendre intérêt qui me suivra dans la tombe.

- ½ A.* Continuer l'œuvre commencée par la mère de famille.
- B.* Poursuivre l'éducation chrétienne de la jeunesse.
- A.* Tel est le but.
- B.* Tel est le but.
- A.* Bonnes pensées.
- B.* Eveillent bonnes intentions.
- A.* Bonnes intentions.
- B.* Réalisent actes bons.
- A.* Former le cœur.
- B.* Former la tête.
- A.* Respect du caractère propre de chaque enfant.
- B.* Primauté de l'amour de l'enfant.
- A.* Enthousiasme de la vocation.
- B.* Conscience de la grandeur de la tâche.



THO

- A.* Eduquer des enfants.
- B.* C'est les rendre meilleurs.

Lecteur : Mon père était négociant, mais moi, je ne voulais point le devenir ; j'avais quelque goût pour l'état militaire.

Cependant, j'avais un autre goût tout opposé. Il s'était développé en moi en dressant des autels dans la maison et en aidant le marguillier de la Collégiale qui touchait à notre demeure. Un religieux cordelier venait quelquefois trouver mes parents. Il me montrait de l'intérêt et je l'aimais. Le couvent était une riante demeure. L'église était belle. Je me mis par la pensée en chaire, à l'autel, au chœur. Je me logeais aussi dans une petite cellule à côté d'une petite bibliothèque et je me plaisais partout. Ces images se fixèrent, je ne sais comment, dans mon esprit et j'étais cordelier, longtemps avant de l'être...

Lecteur : Après mon noviciat à Lucerne, après des études philosophiques et théologiques en Allemagne, je fus destiné par mes Supérieurs à l'enseignement.

J'enseignais donc au Collège d'Überlingen, puis à mes jeunes confrères de Fribourg. Vint alors le temps de l'invasion des armées révolutionnaires ; les troupes françaises entrèrent dans notre ville le 2 mars 1798 ; trois jours après, mon couvent fut une caserne française. Le contact avec les réfugiés d'abord, puis avec les soldats, fut pour moi l'occasion d'étudier l'état de l'instruction du peuple français au moment de la révolution, d'établir ensuite un plan général d'instruction publique pour la Suisse entière : cette étude me valut d'être appelé au poste d'archiviste du Gouvernement helvétique, puis à celui d'aumônier du Directoire helvétique et enfin aux fonctions de Curé catholique de Berne.

S. Jean-B. Sois prêtre, ministre de Jésus-Christ, ne sois rien autre chose.

Melchior : Que tout le monde le voie.

Balthazar : Que tout le monde le sache.

Gaspard : Dès lors, tu pourras prêcher librement l'Evangile et avec fruit, en face de tous les intérêts discordants.

Lecteur : Tels furent les principes de conduite que j'arrêtai avant mon départ. Je les ai fidèlement suivis et le problème a été résolu.

Par Acte de Médiation, promulgué le 10 mars 1803, le Gouvernement helvétique avait vécu. Du même coup, je perdais ma position juridique et officielle à Berne. Je revins à Fribourg. Beaucoup de changements étaient survenus en ville de Fribourg depuis mon départ en 1799. De nouvelles forces étaient à l'œuvre, qui désiraient le bien-être du peuple et par conséquent le développement de l'école populaire.

Le 23 octobre 1804, le Gouvernement confia aux Révérends Pères Cordeliers et aux Révérends Pères Augustins les écoles populaires de la ville.

Le rêve que je nourrissais depuis longtemps allait enfin se réaliser.

S. Jean-B. : Veut-on vivre avec les hommes ?

Rois Mages : Il faut prendre la peine de les humaniser par l'instruction.

Lecteur :

Dès lors, le Père Girard était préfet des écoles, organisateur des programmes et des leçons. Chaque année scolaire se terminait par la cérémonie solennelle de la distribution des prix.

(Entrée des enfants.)

(Garçons par la gauche, filles par la droite. Ils se massent sur l'escalier, face à la porte de bronze. Lorsque celle-ci s'ouvre, on voit parents et magistrats et, devant eux, le Père Girard.)

P. G.

Soyez les bienvenus, mes enfants, qui nous inspirez un si vif intérêt et que nous désirons voir croître comme en âge, ainsi en sagesse, en talents et en amabilité devant Dieu et devant les hommes.

Commencez, mes enfants, par bénir ce Dieu, Père de tous les hommes et surtout des petits. On ne commence pas bien, quand on ne commence pas par lui.

(Les enfants chantent un chœur.)

P. G.

Levez les yeux, mes enfants, et voyez cette foule de spectateurs qui nous environne et qui vous regarde. Reconnaissez vos pères, vos mères, vos parents, vos connaissances. Au milieu, voyez le vénérable chef du diocèse en cheveux blancs et le sourire sur les lèvres. Votre vue le réjouit et c'est vous qu'il honore de sa présence. Plus loin, vous voyez le magistrat de notre ville et le Conseil des écoles.

Vous n'êtes encore que des enfants, mes amis, et voyez combien votre enfance nous est précieuse à tous, combien nous l'aimons et quel intérêt elle nous inspire.

Voici donc, mes chers et tendres enfants, voici le grand jour dont nous avons si souvent parlé en vous disant et répétant toujours cette importante vérité : La récompense suit le travail.

Regardez, mes amis, cette vérité est écrite partout autour de vous, et combien je désire qu'elle entre bien avant dans votre esprit et dans votre cœur, afin qu'elle n'en sorte jamais, qu'elle vous inspire et qu'elle encourage en vous l'amour du travail.

La nature prévient sans doute nos besoins et nos désirs, mais elle veut aussi que nous méritions ses faveurs. Elle récompense le travail ; elle punit l'indigne et honteuse paresse.

Il en est plusieurs, parmi vous, qui se sont distingués par leur talent et leur travail. Le travail, joint au talent, leur fait devancer leurs camarades et faire de brillants progrès, qu'ils se réjouissent, car ils vont être couronnés.

A.

La récompense suit le mérite.

P. G.

Il en est d'autres à qui le Ciel n'a pas donné autant de facilités et de génie. Le courage ne les a point quittés, et, s'ils n'ont pas pu s'avancer beaucoup, ils ont fait tout ce qui était en leur pouvoir. Qu'ils se consolent, ces estimables enfants, il est aussi des prix pour la diligence.

B.

La récompense suit le travail.

P. G.

Enfin, il est encore une troisième couronne que chacun de vous pouvait disputer à son camarade ; il le pouvait et il le devait, c'est le prix de la sagesse,

Pour tâcher de l'obtenir, mon ami, qui que vous soyez, vous deviez vous efforcer d'être l'enfant le plus soumis, le plus réservé et le plus pieux de votre classe, et cela ne dépendait que de vous. Il fallait vaincre la pétulance de votre âge, ses goûts et ses vices ; il fallait résister aux mauvais exemples et à la séduction. Les efforts et la victoire vous eussent mérité ces couronnes.

A. La récompense suit le travail.

B. La récompense suit le travail.

P. G. Prenez courage, vous tous qui aimez à entendre la voix qui vous instruit et vous corrige. C'est pour vous que nous cherchons à former votre esprit et votre cœur. Ce n'est pas pour nous, puisque bientôt nous vous abandonnerons cette terre pour n'y plus revenir. Mais nous ne pouvons souffrir que vous y viviez coupables et malheureux.

Tout passe, mes enfants, tout passe dans le monde ; il n'est qu'une chose qui reste : Aimer le bien et le faire.

A. Aimer le bien.

B. Faire le bien.

A. Il n'est qu'une chose qui reste.

B. Tout passe dans le monde.

P. G. Monsieur le Président,

Messieurs du Conseil communal et de la Chambre des écoles,

Ce que nous osons dire de nous-même, Messieurs, c'est que nous sentons bien vivement l'importance de nos fonctions. Nous n'avons, il est vrai, que des enfants à conduire. Beaucoup de pauvres, la plupart en bas âge. Mais ces enfants sont la génération naissante. Elle s'élève, vous descendez, bientôt elle héritera de vous et c'est sur elle que reposeront l'honneur et la prospérité de la cité de Berthold de Zähringen. C'est par le travail que nous devîmes tout ce que nous fûmes. Certes, les vertus découlent de la même source d'où sort la subsistance de l'homme. Je veux dire du travail des mains. C'est une jeunesse active, appliquée, infatigable que nous tâchons de former. Partout nous sommes à la recherche des méthodes les plus simples et les plus sûres ; car l'enseignement est un art qui ne s'épuise jamais et on le gâte, dès qu'on cesse de le perfectionner. Cependant, au milieu des exercices variés de l'enfance, nous avons une pensée fixe, pensée universelle et première et cette pensée est de donner à nos élèves le goût, l'habitude et l'inextinguible besoin du travail.

A. Enfant, as-tu appris à l'école à quitter tes jeux pour saisir une occupation sérieuse ?

B. Dès lors, tu cesses d'être un enfant.

A. Enfant, as-tu appris à recueillir tes pensées autour d'un objet utile ?

B. Dès lors, tu deviens homme.

A. Enfant, as-tu appris à ramasser tes forces et ton courage pour aborder une difficulté et te plaire à la vaincre ?

B. Dès lors, tu te trouves formé pour la vie.
A. Désormais, tu pourras oublier les règles de l'addition.
B. De l'écriture belle et correcte.
A. Et toutes les petites sciences de tes premiers loisirs.
B. Aux yeux de l'ignorance, tu auras l'air d'avoir tout perdu.
A. Cependant, tu n'auras perdu que peu de chose, car tu sauras t'appliquer.
B. Transporté des bancs de l'école dans un atelier quelconque ou dans les champs, tu y porteras ton zèle avec toi et on te verra manier ciseau, navette, lime et bêche comme tu maniais autrefois la plume et la craie.

P. G. Et pour un résultat si beau nous ne demandons qu'une chose, c'est que l'atelier se trouve à la porte de l'école, afin que le premier zèle n'ait pas le temps de s'évaporer dans la rue. Ainsi donc, chaque jour auprès de la tendre et noble enfance, nous placerons le fondement de l'édifice public. Puisse le Ciel exaucer les vœux que nous formons pour la cité chérie de Berthold de Zähringen.

(On commence alors la distribution des récompenses et lentement la porte de bronze se referme, tandis que le Père Girard s'avance vers le public.)

A. Prends garde, Père. On blâme qui circule sourdement dans l'ombre.
B. Semblable à l'injuste soupçon ou au timide mensonge.
P. G. Les voiles sont pour l'erreur et l'iniquité. La vérité et le bien veulent être mis au grand jour. Quelle est cette inculpation qui nous poursuit ?
A. L'école primaire prend à tâche d'éclairer la jeunesse.
B. Elle veut à tout prix semer les connaissances et les lumières.
A. Et l'on sait quels maux les lumières nous ont faits.
B. La dissémination des lumières, voilà le crime de ton école.
A. Lumières.
B. Lumières.
P. G. Vous qui m'accusez, qu'entendez-vous par lumières ?
A. Lumières, disent-ils. Mauvaises doctrines détruisant tous les noeuds de la nature et de la société.
B. Lumières, mauvaises doctrines, ayant brisé la chaîne d'or qui doit unir la terre aux cieux.
A. Lumières, désolantes doctrines qui ôtent à l'homme le sentiment de sa dignité et de ses devoirs.
B. Lumières qui lui ravissent son Dieu et son Sauveur et ses espérances et ses consolations.

P. G. Mais ces doctrines ne sont ni connaissances ni lumières. Elles ne sont que ténèbres les plus noires et les plus funestes qui puissent envelopper l'esprit humain. Notre institution est religieuse et chrétienne. Si vous n'en croyez pas notre parole, venez dans notre école, voyez et entendez. Si vous craignez d'entrer à l'école, arrêtez l'enfant qui sort de ses leçons. Interrogez-le. Ouvrez

le livre qu'il tient dans sa main et reconnaissiez les éléments de la foi de nos pères.

A. Lumières, idées vraies.

B. Lumières, idées claires et précises.

P. G. A son arrivée à l'école, l'enfant ne connaît guère que ses parents, sa demeure, ses jeux, la rue et ses petits camarades. Nous lui faisons observer sa personne, la nature et la scène mouvante qui l'entourent. La langue est ici le moyen, nous lui en apprenons les mots, et aux mots nous rattachons les objets signifiés.

Plus tard, l'élève fait avec nous le tour de la terre, il remonte à l'origine de la famille humaine et du monde. Il apprend à connaître son Dieu et son Sauveur. Voilà les lumières que nous portons dans l'esprit de l'enfant pour pouvoir porter la sagesse dans son cœur.

A. Instruire est la tâche de l'instituteur.

B. Quiconque instruit, éclaire.

A. Ce ne sont point les lumières qui font du mal à l'homme.

B. C'est l'erreur qui le dégrade de son être.

A. Qui gâte son cœur.

B. Qui trouble son repos et celui de ses semblables.

P. G. Je ne puis souscrire au reproche que l'on nous fait et me croire coupable envers cette nombreuse jeunesse, envers les pères et mères qui nous l'envoient, et envers les autorités qui l'ont remise à nos soins. Ce reproche pèse sur mon cœur.

A. Entend-on par lumières ce qu'on doit appeler ténèbres ?

P. G. Nous repoussons l'outrage avec le dédain qu'il mérite.

B. Veut-on parler de notions claires et justes que nous cherchons à donner à l'enfance ?

P. G. Nous acceptons le blâme et nous en sommes fiers.

A. Trouve-t-on que nous instruisons trop quand il faudrait se borner davantage ?

P. G. Nous en demanderons la preuve et nous l'attendons.

(Deux instituteurs rejoignent le Père Girard et la discussion commence.)

(Un chant d'enfants, une marche, entrant à l'école. Ils forment des groupes sur le proscenium tandis que les moniteurs viennent se grouper autour du Père Girard.)

P. G. Il y a maintenant cinq années que nous avons changé la forme de l'école en y introduisant l'enseignement mutuel. L'expérience nous a suffisamment démontré que l'enseignement mutuel est l'invention la plus heureuse puisqu'il réunit les avantages de l'instruction publique et de l'instruction privée, sans en avoir les inconvénients.

1^{er} instit. : Sous le toit paternel, l'instruction est nécessairement languissante.

2^e instit. : Oui, mais au moins les leçons sont-elles toujours proportionnées aux facultés, aux besoins et aux progrès individuels de l'élève.

1^{er}. Donnez-lui des compagnons de travail et son esprit prendra de l'essor, sa volonté de l'énergie.

2^e. Les faibles, les forts, les médiocres, tous reçoivent les mêmes leçons.

P. G. Il faut avouer, Messieurs, que de part et d'autre les raisons sont graves. Elles laissent l'esprit en suspens et l'on voudrait trouver le moyen de combiner la perfection des leçons privées avec la vie des exercices publics. Sur un grand nombre d'élèves, il en est toujours quelques-uns qui ont la même portée. On les rassemble donc, et ils forment une classe particulière que l'on instruit d'après ses besoins. Ainsi viennent se placer, à la file, plusieurs divisions qui forment une échelle plus ou moins longue, selon l'étendue que l'on veut donner à l'instruction. Mais la classification des élèves est toujours mobile. Dès qu'un élève sait bien tous les objets de la classe où il travaille, on le monte à un degré supérieur pour lui donner de nouvelles leçons, un nouveau développement, un nouvel attrait. De cette manière, on le tient toujours en haleine et on lui donne toujours l'instruction que réclame son individu. Le fruit de notre travail dépend foncièrement de la graduation des exercices, mais il est dû en partie au développement que donnent les fonctions de moniteur. Elle est ancienne la maxime qui nous dit qu'en instruisant on s'instruit mieux.

A. L'homme est né pour la société.

B. Il a reçu, il doit rendre.

A. On l'a instruit.

B. Il doit instruire à son tour.

1^{er} instit. : Mais cet enseignement mutuel doit être funeste pour les mœurs ?

P. G. Et pourquoi donc ?

2^e instit. : Parce qu'en confiant à des enfants le soin d'instruire et de diriger, il place dans les jeunes cœurs l'orgueil et la suffisance.

P. G. L'emploi de moniteur, Messieurs, est si peu la source de la présomption et de la suffisance que dans la presque majorité de nos jeunes moniteurs vous n'en trouvez pas l'ombre la plus légère. Croyez-moi, Messieurs, l'instruction mutuelle, lorsqu'elle est accompagnée de méthodes souples et attrayantes, plaît singulièrement aux petits. Tout concourt ici à leur rendre leur école agréable et à leur donner la gaîté.

1^{er} instit. : Et qu'est-ce que la morale gagne à cet empressement, à cette gaîté ?

P. G. Elle gagne en ce que la jeunesse prend petit à petit le pli du travail et par là le pli du devoir.

2^e instit. : Pour un peu vous en arriveriez à jouer avec vos élèves pour leur apprendre à travailler.

P. G. Obéir, ce n'est pas simplement plier sous l'empire du plus fort, comme le fait la brute épouvantée, mais c'est se soumettre volontairement à la loi qui parle et qui partout fait entendre sa voix une fois qu'on l'a bien entendue.

C'est par un esprit d'insubordination que pèche maintenant la société européenne. Le respect pour la justice et la loi est sorti des cœurs et, obligés de recourir à la contrainte, nous sommes dans un état violent, insociable et immoral, dont on ne saurait calculer les effets.

1^{er} instit. : Dans l'école ordinaire, un seul commande : c'est le maître.

P. G. Le maître est un homme fait, âgé quelquefois et sérieux.

2^e instit. : N'est-ce pas là une condition indispensable pour apprendre aux enfants le respect de la loi ?

P. G. Les enfants, dans ces conditions, se soumettent momentanément à la force, et le droit qui gouverne l'école n'est que trop souvent le droit du plus fort. Le respect de la loi ne se prend pas sous une pareille discipline. Une école d'enseignement mutuel repose essentiellement sur le respect de la loi. Le maître, ici, commande peu. Les moniteurs dirigent à sa place, et soignent tous les détails de la discipline comme de l'instruction. On ne les craint pas puisqu'ils ne sont aussi que des enfants. Mais ils exécutent la loi et ils sont obéis parce qu'on reconnaît son empire.

Pour moi, je ne sais rien de plus touchant sur la terre qu'un enfant environné d'autres enfants mobiles et vifs, prenant de la peine pour les instruire, s'intéressant à tous, pressant leurs progrès, se réjouissant de leur bonne conduite, s'affligeant de leurs défauts, puis, la leçon finie, retournant à son propre travail, comme s'il n'avait rien fait que la chose la plus simple et la plus ordinaire. C'est là, Messieurs, le spectacle que nous avons tous les jours sous les yeux et qui est bien fait pour nous attacher à un mode d'enseignement qui donne à l'esprit et au cœur des élèves une direction éminemment chrétienne.

(Les enfants se lèvent pour venir chanter une prière, puis sortent. Le Père Girard reste seul en méditation.)

P. G. Il se présente un problème que l'éducation doit résoudre, et le voici : L'habitude nous rend froid et insensible aux merveilles de la nature ; que faut-il faire pour rendre la jeunesse attentive à l'admirable spectacle et pour lui assurer les heureux effets qui doivent en résulter ?

Dans nos institutions supérieures, on ne travaille ordinairement que pour le profit de la science que l'on cherche à étendre de plus en plus et à consolider ; ce qui va à l'édification n'y est pas reçu. Il faut de même, aux enfants, la connaissance de la nature, non pas pour les rendre savants, mais pour les rendre meilleurs. Ainsi, Messieurs, nous demandons la géographie pour nos enfants ; nous leur ferons grâce de cette multitude innombrable de divisions politiques qui varient comme les caprices et les passions des hommes et qui chargent la mémoire sans éclairer l'esprit. En revanche, nous nous appliquerons à leur faire sentir combien la terre est grande, avec quelle sagesse elle a été arrangée pour le bien des humains, combien de frères nous avons sur cette vaste boule, combien la famille de Dieu est grande sur la terre, combien sa providence paternelle a pourvu aux besoins de ses innombrables enfants sous les ardeurs du soleil, au milieu des frimas, et dans les températures les plus douces. Les méditations, en faisant mieux connaître le Père tout-puissant, doivent parler au cœur des petits, le pénétrer de respect, d'amour et de

Maisons recommandées

GUTMANN & ROSCHY

TRAVAUX DE RELIURE
ENCADREMENTS

Travail prompt et soigné

FRIBOURG

TÉL. 2 15 36 — PLACE DE LA GARE 44

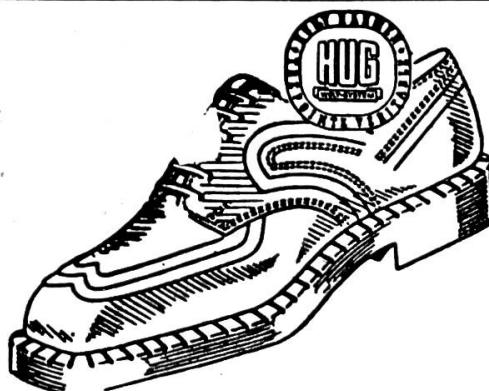
DES ACHATS AVANTAGEUX CHEZ

Nussbaumer
8, RUE DU TIR
FRIBOURG
VETEMENTS

En vous servant chez nous, vous
trouverez **le choix
la qualité**
ET UN PERSONNEL EXPÉRIMENTÉ
CHAUSSURES

Kurth

Rue de Lausanne 51
Rue de Lausanne 14
Fribourg, tél. 2 38 26

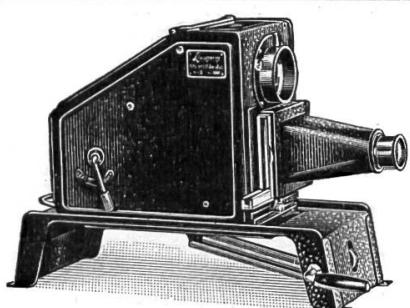


MODE POUR MESSIEURS ADLER

Prop. A. STEFFEN
Rue de Lausanne 45

Recommande son riche assortiment.

à l'Armaillia
Fribourg, Rue de Romont 37
Produits laitiers et charcuterie fine

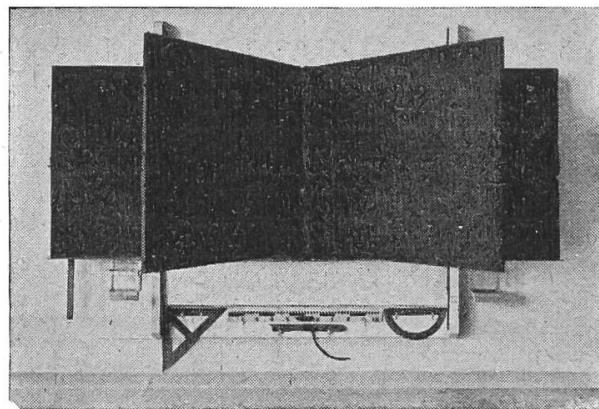


Projection de

PHOTO POUR TOUS s. a.
Bd. Georges Favon, GENÈVE
(Distributeur officiel)

Les puissants
EPIDIASCOPES
LIESEGANG
UNIVERSAL - JANULUS IV
modèles pour écoles sont maintenant livrables.

Ces modèles ont été recommandés par une personnalité du Corps enseignant suisse, comme les plus lumineux et les mieux adaptés à l'emploi qui leur est assigné. (Références à votre disposition.) Les prix ont été ajustés pour Ecoles, Instituts, Collèges, Paroisses, etc. La franchise de douane abaisse encore ces prix déjà étudiés. Demandez le tarif spécial pour l'enseignement. Payem. en 6, 12 ou 18 mois sur demande. Démonstrations, devis, vente confiés au départ.



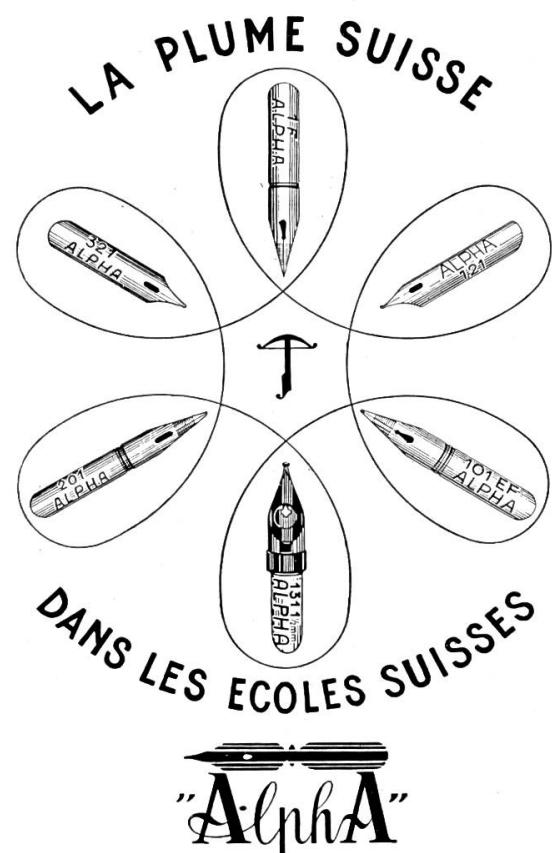
Hunziker Söhne

THALWIL

Tél. (051) 92.09.13

La fabrique suisse de meubles d'école (fondée en 1880)
vous livre des **tableaux noirs**, **tables d'écoliers**
à des conditions avantageuses

DEMANDEZ NOS OFFRES



Butty S. A.

Estavayer

Imprimerie moderne
Atelier de reliure
Fabrique de registres



Librairie moderne
Livres de classe
Papeterie

**BERNINA-ZIGZAG
100**



La machine à coudre suisse,
avec ses nombreux avantages
Rabais spéciaux pour écoles

E. WASSMER, S. A.
FRIBOURG

CARAN D'ACHE



PRISMALO 999

Le meilleur crayon de couleur pour l'école

TAMÉ

enseigne **une langue en 2 mois.**

Diplôme langues en 3 mois. — Enseignement direct et par correspondance. — Préparation aux emplois fédéraux en 4 mois.

Ecole TAMÉ, Fribourg

Champs des Fontaines 3 — Téléphone 2 45 14

signifie succès. Tamé
signifie garantie.

Depuis 30 ans, Tamé

Café Romand

Rue de Romont, Fribourg

Vins de 1^{er} choix

Fondue renommée

Rendez-vous des instituteurs

Mme Vve Eggertswyler - Gremaud

Maisons recommandées



AUX ARCADES

bien achalandé
vend bon
marché

FRIBOURG



MORAT

TOUJOURS BIEN SERVI ET CONTENT



AMEUBLEMENTS

BRÜGGER
FRIBOURG

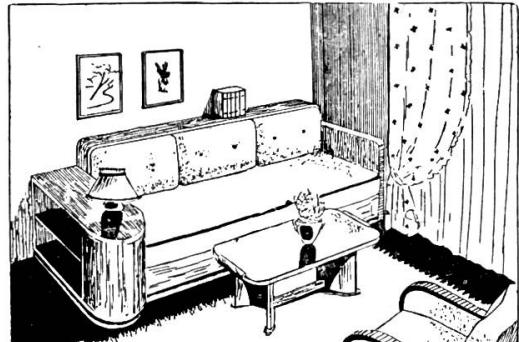
Rue des Bouchers 109

Tél. 2 10 32

Favorisez votre ancien
collègue de vos achats
en radio et réparations



Grand'Places 23



Fabrique de meubles

G.Bise

FRIBOURG

Grand'Rue & Pont de Zähringen

INCENDIE
VOL AVEC EFFRACTION
BRIS DE GLACES

Helvetia-Incendie

A ST-GALL

DÉGATS D'EAU
CHOMAGE
DOMMAGES ÉLÉMENTAIRES

**LOUIS BULLIARD, AGENT GÉNÉRAL,
FRIBOURG**

RUE DE ROMONT 18

TÉL. 2 25 13

CH. POST. IIa 137

reconnaissance pour lui. Elles doivent encore donner à la charité fraternelle une plus grande extension et ennobrir son cœur.

(Les enfants reviennent en chantant une ronde champêtre, printemps, fleurs, etc. et apportent des fleurs au Père Girard.)

P. G. Mes enfants, vous venez d'élever votre âme vers l'Auteur de la nature, et de lui chanter un cantique de reconnaissance et d'amour. Le spectacle de la nature parle tellement à l'esprit et au cœur de l'homme attentif qu'on peut l'appeler une école de piété et de sagesse. C'est ainsi que l'ont envisagé les hommes de Dieu dans l'antiquité.

- A.* Les Moïse.
- B.* Les Job.
- A.* Les David.
- B.* Les prophètes et les chantres sacrés du peuple élu.

P. G. Veuillez vous rappeler, mes enfants, ces grandes paroles.

A. Priez pour ceux qui vous persécutent ; faites du bien à ceux qui vous font du mal, afin que vous soyez les enfants de votre Père céleste qui fait lever son soleil pour les ignorants comme pour les reconnaissants, et qui arrose de sa pluie les terres du méchant comme celles du juste.

P. G. Enfin, pour bannir de notre âme les inquiétudes de l'avenir qui nous tourmentent si souvent, et pour les remplacer par le doux sentiment de la confiance, que fait-il ? Il nous renvoie au Dieu de la nature et nous dit :

B. Regardez les lys des champs ; si votre Père les habille avec tant de magnificence, que ne fera-t-il pas pour vous ? Regardez les oiseaux du ciel, ils ne sèment ni ne moissonnent, et cependant notre Père les nourrit. Et comment ne vous donnerait-il pas votre nourriture à vous qui valez infiniment plus qu'un petit oiseau que l'on vend au marché pour quelques deniers.

P. G. Ainsi, mes enfants, le spectacle de la Création restera pour le chrétien ce qu'il a été dès les premiers jours du monde, une école de piété et de sagesse qu'il doit fréquenter à la suite de son divin Maître et où il se rencontrera avec les hommes antiques, animés de l'esprit de Dieu.

(Reprise de la ronde pour la sortie des enfants.)

Lecteur : Je vais tracer rapidement les moments les plus difficiles et les plus douloureux de ma vie. Ma mère, ma bonne mère, était sur son lit de mort. J'allais la perdre, et il était écrit dans les décrets du ciel qu'avec elle je perdrais aussi ma chère et nombreuse famille. C'était trancher en même temps les liens les plus doux et les plus forts par lesquels je tenais à la vie.

Mon école, dont tous les moyens d'instruction étaient calculés sur la piété et les moeurs, mon école où le catéchisme du diocèse était comme le point central où tout venait se rapporter, cette école était flétrie comme n'étant pas bien chrétienne, et devant le Gouvernement, le public et la postérité.

Je décidai alors que je me retirerais.

Mon cœur saignait parce qu'on lui arrachait ses enfants, mais mon esprit



était calme et résigné. Tous les jours je voyais ma tendre mère sur le point d'être rappelée par le Père d'En-Haut ; elle était calme. Auprès d'elle, je m'habituai aux séparations. Je me regardais comme un factionnaire qu'on vient relever. La Providence m'avait mis longuement dans un poste pénible, dangereux même, et je me disais : la Providence vient te relever.

Et le Père Girard s'en fut à Lucerne où le Gouvernement le pria de diriger l'école des pauvres à laquelle était annexé un cours normal. Il y enseigna également la philosophie, au Lycée, durant de nombreuses années. Le 18 août 1834, le Petit Conseil acceptait la démission du professeur de philosophie, et le Père Girard, âgé de 69 ans, rentra dans sa chère ville de Fribourg.

Avant de partir, il adressa à ses étudiants un discours d'adieu qu'il appela lui-même le testament du vieux maître à ses élèves.

Discours d'adieu du Père Girard à Lucerne¹

(Au milieu d'un groupe d'étudiants)

« Formé pour la science en Allemagne, je me suis vu forcé par les circonstances d'associer les choses les plus élevées aux plus élémentaires. J'ai fini par reconnaître dans cette alliance une dispensation de la Providence qui me sauvait par là de l'exclusivisme et des spéculations abstraites, étrangères à la vie, et où tant d'autres se sont égarés depuis Kant. C'est une philosophie de la vie, une philosophie populaire que je vous ai exposée. Si on nous demande quel a été l'esprit de notre philosophie, en compagnie de qui vous avez philosophé, nous répondrons : avec Aristote et Platon, avec l'humanité tout entière.

« Tout en philosophant avec vous, ce que je cherchais, c'était votre ennoblement, c'est-à-dire le développement harmonieux de tout ce que le Créateur a mis en vous, de la pensée aux sentiments, des sentiments à l'action.

« Ce sont là mes dernières paroles. Le testament du vieux maître à ses élèves du Lycée. Je les recommande à ce Dieu qui, à travers toutes les vicissitudes de ma carrière laborieuse et souvent agitée, ne m'a jamais abandonné et qui ne vous abandonnera pas non plus si vous recourez à Lui. »

Lieber Pater Professor,

Etudiants : Zum Dank für alles, was Sie uns gegeben haben, versprechen wir Ihnen, lieber Pater Professor, daß wir Ihnen in Zukunft lauter Freude machen werden. An der Universität, auf die Sie uns vorbereitet haben, und im Beruf, überall wo Gott uns hinstellen wird, als Geistliche, als Lehrer, als Ärzte, als Juristen, als Staatsmänner, überall wollen wir uns an Ihre Mahnungen erinnern und wie Sie mit ganzem Herzen nur einer Herrin dienen : der Wahrheit !

¹ A. DAGUET : *Le Père Girard et son temps.* II, pp. 167-168

² AEF : *Procès-verbal des séances du Grand Conseil 1847-1850*, pp. 1110-1111.

Lecteur : Rentré à Fribourg, en octobre 1834, le Père Girard demeure en son couvent.

Il visite, au nom de la Société d'économie publique, les écoles normales d'Hauterive, de Lausanne et de Berne.

Ses relations s'élargissent de plus en plus, en Suisse et à l'étranger.
De sa cellule, il vécut les jours sombres du Sonderbund.

S. Jean-B. : Désillusion pour un homme qui, durant toute sa vie, avait rêvé de paix confessionnelle.

Melchior : Mes espérances d'un rapprochement religieux se sont évanouies.

Lecteur : L'âge et la maladie retiennent le Père Girard dans sa cellule.

Vers la fin de février 1850, de nouveaux accès de douleurs annoncèrent au malade l'approche de son dernier jour.

Le dimanche 24 février, à 2 h. de l'après-midi, le Père Girard reçoit les derniers sacrements avec la piété sereine qui lui était habituelle.

15 jours de souffrances résignées durent acheter la paix de la délivrance.

Le 6 mars, le Père Girard s'éteignit doucement, sans agonie, vers 10 h. du matin, entouré de tous les religieux du couvent.

Deux jours plus tard, le Grand Conseil, réuni en séance extraordinaire, fit un décret pour honorer la mémoire du défunt.

(S'avancent un huissier de Fribourg-ville et un huissier de Fribourg-canton.)

Séance du Grand Conseil du 8 mars 1850²

Le Grand Conseil du canton de Fribourg,

Considérant que le Père Grégoire Girard, décédé le 6 mars 1850, s'est dévoué à son pays et à l'humanité, et que, sans se laisser rebuter par les difficultés et les persécutions qu'il a éprouvées de la part d'une partie de ses concitoyens, il a poursuivi jusqu'au bout son œuvre de dévouement ;

Considérant qu'il a doté le canton de grandes et heureuses réformes, affranchi ses écoles de routines pernicieuses et versé l'instruction à flots sur les classes qui, jusque là, en avaient été privées ;

Considérant que ce citoyen, alors qu'il était déjà octogénaire, et quoiqu'il fût peut-être froissé par les nécessités politiques dans quelques-unes de ses habitudes et de ses sympathies, n'a pas hésité un instant à concourir à l'œuvre de la régénération cantonale, par la réorganisation des études ;

Considérant qu'il fut à la fois un prêtre pieux, un savant distingué, un patriote ardent, un philanthrope éclairé, et que par ses travaux qui lui ont valu une réputation européenne il sera encore longtemps la plus pure gloire nationale du canton de Fribourg ;

Considérant ainsi qu'il s'est acquis des titres incontestables aux hommages et à la vénération du peuple fribourgeois tout entier ;

DÉCRÈTE :

Grégoire Girard a bien mérité de la Patrie.

Lecteur: Le Grand Conseil décréta ensuite qu'un monument perpétuerait la mémoire de Grégoire Girard, de l'ordre des Cordeliers, né à Fribourg le 17 décembre 1765, premier Curé de Berne depuis la Réformation, préfet des écoles de la ville de Fribourg, de 1804 à 1823, fondateur de la Société économique, professeur de philosophie à Lucerne, provincial de son ordre, président de la Société helvétique des sciences naturelles en 1840, chevalier de la Légion d'honneur, honoré du grand prix Montyon pour ses ouvrages sur l'éducation, membre de l'Académie des sciences morales et politiques de France.

Père de la jeunesse, bienfaiteur du peuple et de l'humanité souffrante, philosophe chrétien, moine patriote.

Père Grégoire Girard, votre message reste toujours vrai et nous, autorités, parents et écoliers de 1950, nous nous plaisons à vous redire les paroles de louange et de reconnaissance publiques qui vous furent adressées, il y a plus d'un siècle.

HOMMAGES

Le délégué des autorités

Que notre hommage soit la digne et vraie expression des sentiments de reconnaissance dont le Conseil est pénétré pour le noble et généreux dévouement avec lequel le Père Girard a bien voulu employer ses profondes connaissances, les fruits de sa longue expérience dans l'enseignement pour seconder les efforts du Gouvernement et rendre ainsi, par l'heureuse influence de ses conseils et de son instruction, des services inappréciables au bien public qui ne peut dépendre que d'un système d'éducation uniforme et approprié au besoin d'un chacun. La Patrie, par l'organe du Conseil, le remercie de son infatigable et généreux dévouement qui a bien voulu consacrer à l'enseignement ses soins, ses lumières, ses profondes connaissances.

Délégué des parents

Pendant de longues années, notre Père Girard a prodigué ses soins, son temps et son repos à l'instruction et à l'éducation de nos enfants. Un désintéressement sans exemple, un dévouement général l'ont guidé dans une carrière qui était au-dessous de ses connaissances et de son mérite.

Son zèle, ses succès ont fixé l'admiration de l'étranger et la vénération des parents de ses élèves. Notre ville est dans le deuil. Nos enfants ont perdu leur guide et leur meilleur ami.

Vénéré Père Girard, la bénédiction des parents, la reconnaissance publique, vous sont acquises pour toujours.

Délégués des enfants

Le grand garçon: Père, vous nous avez aimés...

Les enfants: Vous nous avez appris à aimer.

Le grand garçon: Père, vous nous avez compris.

<i>Les enfants :</i>	Vous nous avez appris à comprendre les autres.
<i>Garçon :</i>	Père, vous avez servi fidèlement.
<i>Fille :</i>	Vous nous avez appris à servir.
<i>Garçon :</i>	Vous étiez notre Père, notre instituteur et notre Pasteur.
<i>Fille :</i>	Du haut du Ciel, continuez à veiller sur nous.
<i>Ensemble :</i>	Pour que nous puissions demeurer fidèles à votre enseignement.
$\frac{1}{2}$ c. A.	Amour...
$\frac{1}{2}$ c. B.	Charité...
$\frac{1}{2}$ c. A.	Fidélité...

CHŒUR FINAL

Jo. BÆRISWYL.

Avis pour la Journée du 31 mai

Voici quelques précisions à ajouter au programme de la fête du centenaire du Père Girard, paru dans le dernier Bulletin.

A la messe: Chant collectif du Credo. A la fin: Salve Regina.

A la sortie de l'église et durant la manifestation devant le monument du Père Girard, les maîtres restent groupés avec les collègues de leur arrondissement.

Devant le monument: Chant d'enfants des écoles dirigés par M. le professeur Gaimard.

Discours de M. le syndic de Fribourg. Chant des écoliers de langue allemande dirigés par M. Kümin, instituteur. Cantate au Père Girard par les enfants des classes de M. le professeur Rody.

L'ordre exact du cortège paraîtra dans les journaux. Prière de s'y conformer.

Les chorales du Corps enseignant se produiront dans l'ordre suivant :

Le matin, après le discours de M. le Directeur de l'Instruction publique: la chorale de la Singine.

L'après-midi, à 15 h., au début de la séance: chorale de la Broye.

Après l'exposé de M^{me} Dupraz: chorale de la Glâne.

Après l'exposé de M. le professeur Wicky: chorale de l'Ecole Normale.

Pèlerinage du Corps enseignant fribourgeois

Le pèlerinage du Corps enseignant s'annonce très bien. Les inscriptions se montent jusqu'ici à plus de 220 participants. Ceux-ci recevront d'ici à la fin du mois une circulaire leur donnant les détails nécessaires. On reçoit encore des inscriptions jusqu'au 15 juin.